

TERMES DES REFERENCES

Relatifs au recrutement d'un (01) consultant national pour le développement des instruments et outils financiers adaptés aux acteurs économiques locaux, en concertation avec les institutions de microfinance (IMF) au niveau des Communes d'intervention dans les Régions Analamanga et Atsimo- andrefana.

Intitulé du Portefeuille	RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE POUR L'EMERGENCE ECONOMIQUE REGIONALE ET LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
Numéros de projet :	REGION ATSIMO- ANDREFANA : AWARD 011252/ OUTPUT ID 00129973 REGION ANALAMANGA : AWARD 011257/ OUTPUT ID 00129981
Effet(s) UNSDCF 2021-2023 :	D'ici 2030, les institutions nationales sont efficaces, responsables, transparentes et agissent dans un cadre constitutionnel et légal, dans l'observation de l'état de droit et le respect des droits l'homme, l'égalité de genre, la durabilité environnementale afin d'assurer une assise de légitimité politique ; D'ici 2030, l'accès des jeunes à des emplois décents, productifs, durables et résilients est accru par le développement de l'entrepreneuriat et la mise en œuvre de mesures visant à accélérer la transition de l'économie informelle à l'économie formelle ; D'ici 2030, les acteurs aux différents niveaux mettent effectivement en pratique les mesures de conservation, de préservation et de valorisation de la biodiversité et du capital naturel pour que l'environnement et les ressources naturelles soient piliers de la croissance économique, du développement durable et des meilleures conditions de vie des populations.
<u>Région Atsimo- Andrefana</u>	
<u>Output 3 :</u> Les infrastructures structurantes au niveau local sont développées et l'accès aux moyens, techniques et technologies innovantes de production est facilité pour permettre la relance des activités économiques et la création de chaîne de valeurs ajoutées.	
<u>Activité 3.3 :</u> Faciliter l'accès à un financement diversifié et adapté aux besoins des acteurs locaux.	
<u>Action 3.3.1 :</u> Développer des instruments et outils financiers adaptés aux acteurs économiques locaux, en concertation avec les IMF.	
<u>Région Analamanga</u>	
<u>Output 3 :</u> Les infrastructures structurantes au niveau local sont développées et l'accès aux moyens, techniques et technologies innovantes de production est facilité pour permettre la relance des activités économiques et la création de chaîne de valeurs ajoutées.	
<u>Activité 3.4. :</u> Faciliter l'accès à un financement diversifié et adapté aux besoins des acteurs économiques locaux	

1. **CONTEXTE ET JUSTIFICATION :**

Malgré les efforts déployés pour lutter contre la pauvreté après une série de crises politiques, Madagascar continue de se heurter à des difficultés importantes qui se caractérisent par la détérioration de l'environnement des affaires, la croissance de la population, aggravées par le COVID-19. Les régions Sud de Madagascar où sévissent régulièrement une sécheresse et de graves problèmes de malnutrition chronique (Phénomène de Kere) sont sous les projecteurs du

Gouvernement et du PNUD.

Pour un niveau d'incidence de la pauvreté multidimensionnelle (basée sur la privation en santé, éducation et en conditions de vie) estimé à 70,3% pour l'ensemble de l'île en 2018, les taux équivalents sont respectivement de 82,6% pour la région Anôsy, 86,3% pour Atsimo Andrefana, et surtout 91,7% pour l'Androy. Ce niveau de pauvreté est amplifié par la faiblesse de la gouvernance territoriale et de la réglementation, la décentralisation non effective, le manque d'infrastructures essentielles, l'insécurité, la détérioration des ressources naturelles et les effets néfastes de changements climatiques et les catastrophes.

En outre, la faiblesse des revenus, l'insécurité alimentaire, la croissance démographique et l'immigration économique sont les principaux facteurs de pauvreté qui fragilisent les ménages. Pour eux, la minimisation des coûts d'approche et des durées de travail familial deviennent prioritaires. Le défrichement leur apparaît ainsi comme la meilleure alternative. Cette technique étant peu productive, et sans possibilité de dégager une épargne, les ménages stagnent en état de subsistance permanente, puis perpétuent le défrichement. Ces migrations vers les autres régions constituent un des moteurs de déforestation et une menace par l'infiltration dans les aires protégées.

Enfin, il convient de mentionner la prise en compte des femmes, les jeunes et les personnes vulnérables, reste encore marginaliser face aux violences basées sur le genre et d'autres formes d'abus, mais ne laisse pas aussi l'opportunité aux femmes d'assumer leurs rôles économiques et sociaux au sein de leurs familles et de leurs communautés.

En réponse aux défis irrésolus dans le grand Sud et la région Analamanga, le présent Portefeuille : « Renforcement de la résilience pour l'émergence économique régionale et le développement territoriale » qui découle du Plan-cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable 2021-2023 (UNSDCF) convenu entre le Gouvernement de Madagascar et le Système des Nations Unies, a été raffiné après consultation de toutes les parties prenantes au niveau régional. Il s'articule aux plans référentiels régionaux et communaux, et s'aligne au Plan d'émergence du Sud.

Dans la mise en œuvre du portefeuille 3, le PNUD adoptera une approche intégrée et territoriale de développement. Le programme se concentrera sur les trois régions du Grand Sud (Androy, Atsimo Andrefana et Anôsy) afin de poursuivre la transformation initiée dans le programme précédent, et répondre aux défis des contextes socio-économiques et des problèmes environnementaux et climatiques afin d'apporter des solutions concrètes et durables aux difficultés qui plombent le développement de ces régions. Il fournira également un soutien ciblé dans quelques Communes de la région d'Analamanga.

Le Portefeuille 3 est constitué de quatre piliers :

- (i) Renforcer la gouvernance locale ;
- (ii) Dynamiser le tissu économique local et améliorer l'accès aux moyens de production ;
- (iii) Préserver la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles ;
- (iv) Renforcer la résilience aux risques et catastrophes.

Les enjeux existant sont la faiblesse de la productivité du secteur agricole et du secteur informel, au financement et aux actifs productifs (terre), aux actifs d'épargne (modernes et traditionnels, tels que le bétail), en particulier pour les femmes et les jeunes et le manque d'attractivité du pays en matière d'investissements directs étrangers, due en grande partie au climat des affaires défavorable à l'entrepreneuriat et l'innovation, un secteur financier insuffisamment développé et peu adapté à l'innovation qu'impose le développement de l'économie verte et bleue, à travers de nouveaux métiers et secteurs d'activités, un environnement légal insécure et peu favorable au développement de relations commerciales et d'investissements directs étrangers.

Et pour parler du secteur financier, une étude de la Banque Mondiale en 2019 sur l'inclusion

financière¹ stipule que moins de 10% des Malagasy ont un compte de dépôt ce qui place le pays parmi les moins performants en Afrique subsaharienne. Or, l'inclusion financière est aujourd'hui reconnue comme un outil capable d'accélérer la transformation des économies, notamment celles des pays les moins avancés. Actuellement à Madagascar, l'accès aux financements arrive toujours en tête de la liste des obstacles auxquels le secteur privé fait face. La microfinance ne soutient encore que très peu les PME2. Les populations et acteurs économiques défavorisés, habitant en zone locale (reculée) sont souvent exclues du système financier traditionnel, rencontrant des difficultés à l'accès à des financements diversifiés et adaptés à leurs besoins.

Le PNUD continuera alors d'appuyer et de renforcer les actions déjà en cours pour développement des chaînes de valeurs pour la résilience des populations, en particulier dans les trois régions du Grand Sud et Analamanga. La promotion des techniques et technologies innovantes et valorisant le capital naturel sera favorisée, impliquant davantage les associations/groupements des femmes et des jeunes en tant qu'acteur de développement économique. Mais en même temps, le PNUD Madagascar concentrera son appui à la facilitation de l'accès à des financements diversifiés et adaptés aux besoins des acteurs économiques locaux en guise de réponse aux contraintes décrites en haut qui limitent fortement les investissements transformationnels nécessaires pour améliorer la productivité économique et la compétitivité, l'inclusion de la croissance économique et le développement durable.

C'est ainsi que le PNUD lance un appel à proposition pour le recrutement d'un (01) consultant national pour la prestation du service « développement d'instruments et outils financiers adaptés aux acteurs économiques locaux ». Ainsi, ces TDRs définissent les modalités de recrutement et l'organisation de la réalisation du mandat du consultant.

2. OBJECTIF GLOBAL :

Par rapport aux enjeux décrits en haut, l'objectif global pour cette initiative est de faciliter l'inclusion financière des acteurs économiques locaux afin qu'ils puissent engager lesdits investissements transformationnels dans leurs communes respectives. Ceci pour rejoindre à un des résultats attendus du portefeuille 3 qui est de « améliorer les conditions de vie des communautés en dynamisant le tissu économique local et que les initiatives de valorisation et de transformation dans les chaînes de valeurs vertes et bleues promues, l'accès aux moyens et facteurs de production facilités, et que les infrastructures structurantes sont développées ».

3. OBJECTIFS SPECIFIQUES :

Les objectifs spécifiques de la mission du consultant sont alors clairement définis et sont :

- La disponibilité d'instruments et outils financiers adaptés aux besoins des acteurs économiques locaux et leur adhésion pour l'utilisation de ces produits financiers ;
- La mise en œuvre et l'efficacité des investissements transformationnels dans chaque commune d'intervention avec l'utilisation des nouveaux instruments et outils financiers, prouvant ainsi leur efficacité ; ;
- La pérennité des instruments et outils financiers, garantissant ainsi la durabilité des activités économiques des bénéficiaires ;

4. ACTIVITES A REALISER :

Les activités à réaliser lors cette prestation sont succinctement :

- Identifier les problématiques et obstacles qui empêchent les acteurs économiques locaux d'accéder à des types de financement afin de réaliser leur projet ;
- Développer des mécanismes et outils financiers adaptés au profit des acteurs économiques

¹ Yearbook Madagascar : Rapport économique, EDBM, 2021

locaux afin de faciliter l'accès aux crédits, en concertation avec les IMF ;

- Sensibiliser et informer les bénéficiaires sur les types de produits financiers disponibles et les procédures pour y accéder (épargne et crédit) ;

- Faciliter l'adhésion et l'accès aux crédits des groupes cibles (promotion à l'accès au financement de projets "start-up", taux raisonnables) ;

- Organiser des formations sur l'éducation financière des bénéficiaires ciblés (plans d'affaires, des technologies innovantes, épargne, gestion du crédit...) pour accroître l'inclusion financière (financement des chaînes de valeur, crédits d'investissements, crédits combinés, épargne, finance numérique, etc.) ;

- Mettre en place un système de suivi, conseils opérationnels dans les projets des groupes cibles.

5. RESULTATS ATTENDUS :

Les résultats attendus à l'issue de cette prestation sont :

- Des outils et des mécanismes financiers adaptés au profit des acteurs économiques locaux sont développés afin de faciliter l'accès aux crédits ;

- Les bénéficiaires sont informés et sensibilisés sur les types de produits financiers disponibles et ils ont l'accès à des produits ;

- Les groupes cibles sont intégrés et bénéficient des services ou crédit pour le financement de leurs projets "start-up" auprès des IMF ;

- Les bénéficiaires cibles sont formés et éduqués financièrement pour accroître l'inclusion financière ;

- Un système de suivi et conseils opérationnels sont mise en place pour les projets des groupes cibles.

Target :

Atsimo- Andrefana : 11 acteurs économiques locaux ayant accès à des financements diversifiés et adaptés à leurs besoins pour 2022 ;

Analamanga : 10 acteurs économiques locaux ayant accès à des financements diversifiés et adaptés à leurs besoins en 2022.

6. MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

a) Organisation :

Le Consultant National travaillera sous la supervision directe et étroitement avec les Spécialistes en Développement Communautaire des projets du Portefeuille 3 du PNUD dans chaque région. Ainsi, l'organisation de fréquentes rencontres virtuelles est fortement préconisée, entre les diverses missions d'études, de rencontres avec les acteurs ou les ateliers, pour que les produits financiers conçus soient les mieux adaptés aux réalités des activités des acteurs économiques avant leur mise en œuvre opérationnelle sur le terrain.

Toutes les dépenses liées à la réalisation du mandat (déplacement, fournitures, équipements, matériels, hébergement,) seront à la charge du consultant sauf l'organisation des ateliers.

b) Bénéficiaires :

- TPE, PME-PMI, entrepreneur, au niveau local

- Pour la Région Atsimo-Andrefana, la priorisation sera donnée aux porteurs de projets en milieu rural et qui ont le potentiel d'autonomisation des économies locales et de création d'emplois locaux. Pour la Région Analamanga, ce sont des groupes cibles à Antananarivo et à Mahitsy.

○ Des acteurs, avoir exercés une / des activités à titre principal dans le secteur formel ou informel, de façon régulière et stable, depuis un minimum d'un an.

A noter que la liste des acteurs économiques (TPE, PME-PMI, entrepreneur) sera fournie par les Portefeuilles 3 Atsimo Andrefana et Analamanga. Ce sont des bénéficiaires pré-identifiés par les projets dans le cadre de leurs appuis à la promotion de l'entrepreneuriat et des projets innovants.

c) Cahier de charge :

○ Etablir la feuille de route et planning détaillé de la mission, l'organisation et le phasage de la mission, besoins identifiés ;

○ Mener des études sur le terrain afin d'apprécier les réalités existantes par rapport aux problématiques liées à l'accès au financement ainsi que les besoins des acteurs économiques locaux ;

○ Mener des échanges avec les IMF dans la zone, sous la supervision des Spécialistes en Développement Communautaire de chaque région, en vue de développer des nouveaux produits financiers qui soient les mieux adaptés aux activités des acteurs économiques locaux ;

○ Organiser, par région, un atelier de concertation et de restitution pour validation des propositions sur le développement des produits financiers disponibles et adaptés au profit des acteurs économiques locaux avec les parties responsables (DRICA, DREP, DRAE, CCI, IMF, secteur privé, PNUD, ...) ;

○ Élaborer un plan de formation et assurer la formation des organisations de la cible en éducation financière et en gestion de crédit : développement de services financiers en ayant recours à des mécanismes innovants d'éducation financière offrant un bon potentiel de réussite et d'autoreproduction ;

○ Réaliser des actions de suivis et d'évaluations des tests de mise en application de ces produits financiers et soumettre ses appréciations et/ou recommandations au PNUD dans le cadre de son rapport final.

d) Zones d'intervention :

Les communes d'intervention du PNUD dans les 02 régions sont présentées dans le tableau ci-dessous. Toutefois, les prestataires auront à travailler au niveau des 21 acteurs économiques pré-identifiés et répartis dans ces 02 régions (liste à fournir ultérieurement par le PNUD).

Régions	Districts	Communes
Atsimo- Andrefana	Morombe	Befandriana Sud, Antanimeva
	Toliara II	Milenaka, Ankililoaka
	Betioky Sud	Betioky Sud
Analamanga	Ambohidratrimo	Mahitsy

e) Participants cibles pour participer à l'atelier :

Les participants ciblés pour participer à l'atelier proviendront (liste non exhaustive) :

- DRICA, DREP, DRAE, CCI
- PNUD,
- Secteur privé, IMF, acteurs économiques

7. DUREE ET DEROULEMENT DE LA MISSION :

Le mandat du consultant national sera exécuté pendant 50 HJ étalés sur les 03 mois, y compris les missions sur terrain dont 04 jours consacrés à des ateliers (soit 02 jours par Région) : 01 jour pour l'atelier de concertation et 01 jour pour la mise à disposition/information sur le développement

des produits financiers disponibles et adaptés au profit des acteurs économiques locaux avec les parties responsables (DRIC, DREP, IMF, secteur privé, PNUD, ...) et les bénéficiaires (acteurs économiques).

8. CONDITIONS DE SOUMISSION/ PROFIL DU CONSULTANT :

Un consultant ayant des compétences et qualifications requises pour réaliser les tâches de la mission et délivrer les résultats attendus de sa prestation.

- Être titulaire d'un Diplôme universitaire supérieur (Master 2) dans le domaine de gestion/finance, microfinance, communication, planification du développement, ou tout autre diplôme équivalent en sciences sociales ;
- Disposer d'une expérience d'au moins 5 ans dans l'accompagnement d'entreprises privées formelles ou informelles dans le développement de projet ; recherche et accès aux types de financement (IMF...) ;
- Disposer d'une expérience pratique et des solides connaissances du système de microfinance et l'accès au financement auprès des institutions financières à Madagascar ;
- Être en règle vis-à-vis des autorités judiciaires et fiscales ;
- Excellentes capacités rédactionnelles, de communication orale et écrite en malagasy et en français ;
- Habiletés à planifier une mission et présenter des conclusions et recommandations.

9. LIVRABLES CONTRACTUELS ET CRITERES DE QUALITE

Livrables	Critères de qualité	Moyens de Vérification	Délais
- (i) Méthodologie à adopter pour le mandat - (ii) Recueil des produits financiers disponibles adaptés aux besoins des acteurs économiques locaux, en 02 formats : 01 document technique détaillé et 01 présentation simplifiée sous forme de PowerPoint	- Compétences du Consultant National et activités bien menées selon les règles de l'art ;	- Disponibilité des documents	(i) 07 après la signature du contrat (ii) 15 jours après la signature du contrat
	- Flexibilité des IMF dans leurs offres de produits pour leurs clients		
- Rapport de l'atelier de concertation - Rapport de l'atelier de mise à la disposition/information	- Bonne conduite des ateliers ; - Bonne participation	- Missions de suivis - Rapports des ateliers	25 jours après la signature du contrat
Rapport technique sur l'inclusion financière effectivement réalisée au niveau des acteurs économiques locaux	- Les bénéficiaires sont adhérents comme membre et disposent des informations sur les types de produits proposés par l'IMF ; - Les zones rurales bénéficient de l'extension des services financiers ; - Les groupes cibles disposent des plans d'affaires et ont des projets ; - Les chronogrammes et calendriers selon les types de financement sont à la connaissance des bénéficiaires	- Type de produits - Zones d'extension - Business plans élaborés et mis en œuvre - Listes des groupes cibles membres - Fiches de présence - Plans et outils de formation - Convention ou contrat entre agences	30 jours après la signature du contrat

Rapport final de mission (avec les appréciations/recommandations des tests sur l'utilisation des instruments/outils)	- Reflet de l'image fidèle des réalisations consolidées durant toute la période de la convention et de la réalité de l'utilisation des connaissances et source de financement pour des projets élaborés	- Rapports des activités ; - Base de données - Missions de suivis ; - Photos et fiches de présence - Business plans financés	45 jours après la signature du contrat
--	---	--	--

10. COMPOSITION DES DOSSIERS

Les candidats intéressés et qui remplissent les critères d'exigence exprimés ci-dessous sont invités à soumettre des dossiers composés :

- A. D'une offre technique (une seule offre pour les deux régions) comptant pour 70% des points et composée de :
- Curriculum Vitae (CV) détaillé du Consultant, avec les coordonnées usuelles (courriel + téléphone pour contact rapide), montrant les expériences antérieures et prouvant ainsi les compétences et aptitudes à mener à bien la prestation ainsi que les coordonnées (contacts téléphoniques et adresses e-mails) de 03 références professionnelles ;
 - Une proposition technique (narratif), montrant la compréhension du TDR et décrivant le choix méthodologique, ses modalités de mise en œuvre en activités pratiques, les différentes étapes de la réalisation de la prestation ainsi que les rôles du consultant ;
 - Un Plan de travail montrant les résultats attendus par rapport aux activités à réaliser et un chronogramme de mise en œuvre qui ne devra pas dépasser la date du 15 novembre 2022.
 - Le formulaire vendor profile rempli aux sections 2 ; 4 ; 5 et 6 et signé ;
 - Copie d'une pièce d'identité ;
 - Le RIB (coordonnées bancaires) de préférence délivré par la banque.
- B. D'une offre financière (une seule offre pour les deux régions) comptant pour 30% des points qui va détailler :

Une offre financière (dossier / fichier à séparer de l'offre technique) comprenant tous les coûts liés à la mise en œuvre de la prestation (matériels, travaux, honoraires, indemnités, le coût du personnel affecté à la mission et tous les frais divers : déplacement, transport, édition des documents, communication, etc.). Les offres doivent être ventilées par activités et par type de dépense).

11. CRITERES DE SELECTION : GRILLE D'EVALUATION DE LA QUALITE DU CONSULTANT INDIVIDUELS ET DE LA PROPOSITION

L'évaluation des offres se déroule en deux temps.

L'évaluation des propositions techniques est effectuée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

La proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :

Critères d'évaluation
Adéquation du profil des candidats
Compréhension du mandat
Approche pour la conduite de la prestation (concept technique)

Méthodologie de la mise en œuvre et activités proposées
Chronogramme réaliste
Total note technique

Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée à 70%.

Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées.

Le marché ou le contrat sera attribué au consultant ayant présenté le meilleur score combiné - rapport qualité/prix, évaluation cumulative - (Technique pondérée à 70% + Financière à 30%).

Cette note financière combinée à 30% est calculée pour chaque proposition sur la base de la formule suivante : Note financière A = [(Offre financière le moins disant) / Offre financière de A] x 30.

12. JALONS DE PAIEMENT

Le paiement se fera sur la base de la livraison et la validation du service demandeur des livrables indiqués dans la rubrique V des TDR, dont :

- LIVRABLE 1 : 20%
- LIVRABLE 2 : 30%
- LIVRABLE 3 : 20%
- LIVRABLE 4 : 30%